



B. T. S VENTE ET PRODUCTION TOURISTIQUES

Il est ouvert :

- aux élèves de terminales générale, technologique ou professionnelle d'établissement public ou privé sous contrat de l'Education nationale, de l'Agriculture, du CNED, de centre de formation,
- aux élèves bacheliers souhaitant se réorienter,
- aux personnes désirant reprendre des études supérieures (attention: s'informer sur les conditions d'accès à l'enseignement supérieur).

Tout candidat doit suivre la procédure d'inscription dans l'enseignement supérieur sur le portail, www.admission-postbac.fr selon le tableau ci-dessous :

	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
Information	A partir du 01/12									
Saisie des candidatures		A partir du 20/01		Jusqu'au 20/03						
Envoi des dossiers papier					Jusqu'au 02/04					
Classement des candidatures par ordre de préférence		A partir du 20/01				Jusqu'au 31/05				
Proposition d'admission							A partir du 07/06			
Procédure complémentaire							A partir du 22/06			Fin 15/09
Inscription								Début juillet		

Sécurité Sociale Etudiante obligatoire : les élèves des sections de techniciens supérieurs sont étudiants.

A ce titre, l'inscription définitive dans l'établissement est subordonnée à l'adhésion au régime de sécurité sociale étudiante (203 euros pour 2011-2012).

Scolarité

Pension - 1244,54 € Demi- Pension - 488,57 € Frais Scolarité - 35,00 €

Les manuels scolaires sont à la charge des familles.

Sorties Pédagogiques

Il est souhaitable de prévoir, en début d'année, un budget d'environ 600 € pour le voyage d'étude programmé au cours des 2 années.

**Une tenue vestimentaire correcte est exigée lors des actions professionnelles,
(Pantalon ou jupe, chemise, chaussures de ville).**

JOURNEE PORTES OUVERTES - SAMEDI 10 MARS 2012 de 8h30 à 12h30.

Ce BTS se distingue par ♦ un renforcement de la professionnalisation de l'ancien BTS Tourisme, ♦ un approfondissement de la formation à la vente sous toutes ses formes et de la connaissance des principaux produits touristiques sur le marché, ♦ des connaissances organisées selon une logique commerciale de l'entreprise, ♦ de la vente assistée par la touristique et Internet, ♦ une implication des langues vivantes adaptée à la vente, ♦ une obligation d'effectuer des actions de conception sur le terrain pour le compte d'un commanditaire titulaire d'une licence d'agent de voyage ou d'un agrément de tourisme.

Qualités requises

Les candidats sollicitant ce BTS devront avoir de bonnes connaissances en français, histoire, géographie et en langues vivantes. (2 langues vivantes obligatoires - ANGLAIS - ALLEMAND - ESPAGNOL - ITALIEN)
Il est demandé d'avoir le sens commercial, d'être organisé, curieux et d'utiliser l'outil informatique.

Débouchés professionnels

- ♦ Agent de comptoir en Agence de voyages,
- ♦ Chef de produits touristiques en Compagnie aérienne,
- ♦ Conseiller en séjour,

Horaires d'enseignement (horaire hebdomadaire)

ENSEIGNEMENTS	Première année (Cours+TD+TP)	Deuxième année (Cours+TD+TP)
Enseignements obligatoires		
Français	2 (2 + 0 + 0)	2 (2 + 0 + 0)
Communication en langue étrangère :		
. Langue vivante A (Espagnol - Allemand - Italien)	3 (2 + 1 + 0)	3 (2 + 1 + 0)
. Langue anglaise	3 (2 + 1 + 0)	3 (2 + 1 + 0)
Géographie et histoire des civilisations	5 (4 + 1 + 0)	5 (4 + 1 + 0)
Économie et droit appliqués au tourisme	4 (4 + 0 + 0)	4 (4 + 0 + 0)
Mercatique et productions touristiques	6 (3 + 0 + 3)	6 (3 + 0 + 3)
Commercialisation de produits touristiques	6 (3 + 0 + 3)	6 (3 + 0 + 3)
Actions professionnelles*	4 (1 + 3 + 0)	4 (1 + 3 + 0)
Total	33 (21 + 6 + 6)	33 (21 + 6 + 6)
Stages : Le stage se fera dans une organisation touristique dont la nature est précisée dans le référentiel d'activités professionnelles	9 semaines (> 3 semaines entre novembre et décembre) > 6 semaines à partir de mai)	5 semaines

* L'horaire d'action professionnelle touristique appliquée sera regroupé sur une même journée afin de faciliter la mise en place des actions et projets en relation avec les entreprises ou les organisations du tourisme local.

CE BTS SE PRÉPARE EN 2 ANNÉES APRÈS LE BACCALAURÉAT (TOUT BAC)